

MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

Le parcours DAST centre la formation des étudiants autour des compétences et métiers requis par l'évolution récente de la société en matière d'aménagement et de planification environnementale, telle que l'exprime la demande pour le développement durable.

Ce dernier est devenu aujourd'hui un élément incontournable des politiques publiques et de la prospective territoriale. Or, le développement durable requiert des métiers, dont certains sont nouveaux ou encore émergents, où priment l'adaptabilité et l'innovation. De plus, l'affirmation croissante de l'individu dans la société contemporaine exige une bonne compréhension de cette nouvelle dimension sociale dans les processus de décision.

Il prépare aussi à la poursuite vers un doctorat, et par là aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de recherche) ou de l'encadrement de haut niveau (responsable d'agences de l'eau ou d'urbanisme, de directions majeures au sein des collectivités territoriales...)

Une double finalité

DAST associe étroitement les finalités Recherche et Professionnelle. Il conjugue ce que peut offrir la recherche (une ouverture d'esprit, des connaissances en évolution et l'innovation) à la maîtrise de méthodes et outils opérationnellement performants : prospective, programmation, SIG, traitement de données qualitatives et quantitatives, etc

Ouverture internationale, mobilités, double diplôme

Master Franco-espagnol en aménagement territorial durable

CONTENU DE LA FORMATION

Consultez le [programme](#) du master géographie, aménagement, environnement et développement

ORGANISATION DE LA FORMATION

- M1/M2 Parcours développement durable, aménagement, société, territoire (DAST)

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

ADJ. ADM DE L'EN ET DE L'ENS SUP Marie-Christine Luzé

Tel. +33 559407320

master.gaed@univ-pau.fr

UFR Lettres, langues, sciences humaines et sports

Avenue du Doyen Poplawski

PAU Université Cedex

M1/M2 Parcours développement durable, aménagement, société, territoire (DAST)

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

Le parcours DAST centre la formation des étudiants autour des compétences et métiers requis par l'évolution récente de la société en matière d'aménagement et de planification environnementale, telle que l'exprime la demande pour le développement durable.

Ce dernier est devenu aujourd'hui un élément incontournable des politiques publiques et de la prospective territoriale. Or, le développement durable requiert des métiers, dont certains sont nouveaux ou encore émergents, où priment l'adaptabilité et l'innovation. De plus, l'affirmation croissante de l'individu dans la société contemporaine exige une bonne compréhension de cette nouvelle dimension sociale dans les processus de décision.

Il prépare aussi à la poursuite vers un doctorat, et par là aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (enseignant-chercheur, chercheur, ingénieur de recherche) ou de l'encadrement de haut niveau (responsable d'agences de l'eau ou d'urbanisme, de directions majeures au sein des collectivités territoriales...)

Une double finalité

DAST associe étroitement les finalités Recherche et Professionnelle. Il conjugue ce que peut offrir la recherche (une ouverture d'esprit, des connaissances en évolution et l'innovation) à la maîtrise de méthodes et outils opérationnellement performants : prospective, programmation, SIG, traitement de données qualitatives et quantitatives, etc

Ouverture internationale, mobilités, double diplôme

Master Franco-espagnol en aménagement territorial durable
(plaquette ci-jointe en téléchargement)

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Les diplômés conçoivent et développent les cadres théoriques et techniques nécessaires à l'étude, l'analyse, l'adaptation et l'évolution de la société, son environnement et son territoire en relation avec les enjeux du développement durable. Ils maîtrisent en particulier la production et le traitement des données géographiques (statistiques, enquêtes, cartographie et systèmes d'informations géographiques...)

Des compétences transversales

- Mettre en œuvre les processus de recherche ou d'étude : questionnement, hypothèses, méthodes, sources d'information...
- Maîtriser les outils de recherche et d'étude en géographie et aménagement : techniques d'enquêtes, cartographie, systèmes d'informations géographiques et traitements d'images.
- Faire preuve d'initiative et d'autonomie.
- Comprendre les enjeux sociaux et territoriaux des TIC. Mettre en œuvre et utiliser des ressources en ligne, bases de données, sites web.
- Communiquer en au moins une langue étrangère.

Des compétences spécifiques autour de l'aménagement et du développement durable :

- Comprendre les transformations territoriales des sociétés et les enjeux environnementaux contemporains.
- Savoir analyser les enjeux de la durabilité à l'échelle d'un territoire ou d'un projet d'aménagement.
- Savoir intégrer les paramètres de la durabilité dans un projet d'aménagement et dans les démarches de structures publiques ou privées.
- Maîtriser les méthodes de diagnostic, de prospective territoriale et les principes de la planification spatiale.
- Organiser un projet et monter un dispositif de projet.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositif d'aide aux étudiants

La formation s'appuie sur les compétences et les ressources du SCUIO-IP pour tout ce qui concerne l'insertion professionnelle et la recherche de stages.

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

Un accompagnement personnalisé :

Le Master compte deux années et s'organise autour d'un parcours unique qui ménage un choix d'options permettant aux étudiants un approfondissement thématique en fonction du type de débouché visé. Chaque étudiant est accompagné individuellement dans son projet personnel et bénéficie d'un accompagnement lors des stages et des projets tutorés.

Des enseignements professionnalisants :

Un stage obligatoire et un mémoire d'étude ou de recherche sont réalisés en M1 et en M2. Les enseignements prennent aussi la forme d'ateliers opérationnels et de sorties sur le terrain.

Les étudiants sont accompagnés vers l'emploi grâce à un module d'insertion professionnelle.

Valorisation de la démarche qualité

La formation bénéficie depuis la dernière maquette du label « qualité » de l'UPPA dont le cahier des charges implique une évaluation récurrente réalisée par les services de l'ODE (observatoire des étudiants), une commission paritaire et/ou un conseil de perfectionnement.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est envisagée à partir d'un système de blocs d'enseignements, soit 24 h en moyenne par semaine pour les semestres 1 et 3 et 20 h en moyenne par semaine pour les semestres 2 et 4 (hors stage et mémoire)

Des blocs obligatoires (problématique générale, outils et démarches, stages) et des blocs thématiques (« aménagement & développement », « nature et société », « risques et gouvernance », « espace et culture ») sont proposés. 1 EC optionnel obligatoire est à choisir, soit en "master DAST" soit en " master sociologie" soit en "master tourisme".

Les grandes thématiques sont proposées pour que l'étudiant puisse orienter sa formation vers celles qu'il souhaite privilégier (en stage et en mémoire). Dans l'esprit de la réforme des masters, ces blocs tendent à rapprocher les dimensions « recherche » et « professionnelle » pour permettre à l'étudiant de préparer son entrée dans le monde du travail en fonction de son projet.

4 principes guident l'organisation générale :

- le contenu scientifique est essentiellement abordé aux semestres impairs. Aux semestres pairs l'accent est mis sur la méthodologie et sur l'orientation professionnelle notamment à travers les stages et leur préparation.
- Le M1 s'appuie sur des cours magistraux fondamentaux, même si les travaux collectifs et les ateliers sont déjà présents (UE - diagnostic de territoire notamment), alors que le M2 associe des cours magistraux et des plages de séminaires ou de projets tuteurés collectifs. Cette logique adoptée pour la seconde année cherche à privilégier l'autonomie de l'étudiant dans l'analyse et la production des savoirs par des dispositifs pédagogiques innovants (terrain, « classe inversée », ateliers de projets).
- Au sein des UE dont la coloration est plus « professionnelle », les enseignements sont largement ouverts à des intervenants issus des milieux professionnels visés par le master.
- Deux stages obligatoires de 2 à 5 mois en M1 et de 2 à 6 mois en M2, permettent de préparer la professionnalisation des étudiants

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- UE 11 - *Du développement durable aux changements globaux (Obligatoire)*
 - EC - Du développement durable aux changements globaux
- UE 12 - *Risques, conflits et gouvernance (Obligatoire)*
 - EC 121 - L'environnement dans les politiques d'aménagement
 - EC 122 - Conflits d'aménagement et concertation
- UE 13 - *Aménagement et développement (Obligatoire)*

- EC 131 - Histoire de l'aménagement
- EC 132 - Droit de l'aménagement
- EC 133 - Les outils de la planification urbaine
- *UE 14 - Diagnostic territorial 1 (Obligatoire)*
 - EC - Diagnostic territorial 1
- *UE 15 - Conduite de projet (Obligatoire)*
 - EC - Conduite de projet
- *UE 16 - Nouveaux usages de l'image (Obligatoire)*
 - EC - Nouveaux usages de l'image
- *UE 17 - Modélisation et analyse spatiales - SIG (Obligatoire)*
 - EC - Modélisation et analyse spatiales - SIG
- *UE 18 - Langue vivante de spécialité (Obligatoire)*
 - EC - Langue vivante de spécialité

Semestre 2

- *UE 21 - Nature et société (Obligatoire)*
 - EC 211 - Histoire des relations société / nature
 - EC 212 - Politiques publiques et valorisation des paysages
- *UE 22 - Espace et culture (Obligatoire)*
 - EC 221 - Image et espace
 - EC 222 - Patrimoines et politiques publiques
- *UE 23 - Diagnostic territorial 2 (Obligatoire)*
 - EC - Diagnostic territorial 2
- *UE 24 - Le projet en urbanisme opérationnel (Obligatoire)*
 - EC - Le projet en urbanisme opérationnel
- *UE 25 - Démarche scientifique (Obligatoire)*
 - EC 251 - Écritures scientifiques
 - EC 252 - Démarche de recherche
- *UE 26 - Préparation du stage (Obligatoire)*
 - EC - Préparation du stage
- *UE 27 - Préparation mémoire (Obligatoire)*
 - EC - Préparation du mémoire

Semestre 3

- *UE 31 - Risques, conflits et gouvernance (Obligatoire)*
 - EC - Risques, conflits et gouvernance
- *UE 32 - Aménagement et développement (Obligatoire)*
 - EC - Aménagement et développement
- *UE 33 - Espace et culture (Obligatoire)*
 - EC 331 - Diversité culturelle et rapport au lieu
 - EC 332 - Représentations territoriales et patrimoines
 - EC 333 - Initiatives locales
- *UE 34 - Traitement et analyse de données (Obligatoire)*

- EC 341 - Statistiques
- EC 342 - Analyse spatiale de projet SIG
- UE 35 - Langue vivante de spécialité (Obligatoire)
 - EC - Langue vivante de spécialité

Semestre 4

- UE 41 - Nature et société (Obligatoire)
 - EC 411 - Questionner la nature en géographie
 - EC 412 - Mise en débat des rapports ville / nature
 - EC 413 - Problématiques paysagères contemporaines
- UE 42 - Appel à projet (Obligatoire)
 - EC - Appel à projet
- UE 43 - Normes et droit de l'aménagement (Obligatoire)
 - EC - Normes et droit de l'aménagement
- UE 44 - Préparation du stage (Obligatoire)
 - EC - Préparation du stage
- UE 45 - Préparation du mémoire (Obligatoire)
 - EC - Préparation du mémoire

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les contrôles des connaissances sont indiqués dans chaque contenu d'UE (voir syllabus).

CONDITIONS D'ACCÈS

Condition d'accès

Depuis la [loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016](#), le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master. Cette loi introduit un recrutement des étudiants à l'entrée en première année du master (sur examen de dossier ou concours). Chaque mention ou parcours fixe une capacité d'accueil, les modalités du recrutement ainsi que le calendrier de la campagne de candidature. En ce qui concerne ce parcours de master :

Capacité d'accueil : 25

Date d'ouverture de la campagne de recrutement : le 27/04/2020

Date de clôture de la campagne de recrutement : le 21/06/2020

Modalités de recrutement :

- Une lettre de motivation expliquant votre projet professionnel
- Un CV détaillé indiquant vos études, vos stages, contrats de travail, travaux saisonniers, activités bénévoles
- Une photo d'identité à insérer/coller dans le dossier
- Les relevés de notes du Baccalauréat, L1 et L2 ou BTS (1ère année et 2ème année) ou DUT (1ère année et 2ème année)
- Le relevé de notes de la L3
- La fiche d'évaluation du responsable de la formation suivie en 2019/2020 à télécharger sur apoflux (sauf pour les étudiants issus de la L3 géographie et du M1DAST de l'UPPA) ou lettre de recommandation

La saisie des candidatures pourra s'effectuer en ligne **à partir du 27/04/2020** à l'adresse suivante : <https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>

Depuis la [loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016](#), le master est un cursus de 4 semestres, sans sélection intermédiaire, conduisant au diplôme national de master.

- L'admission en M2 DAST est de droit pour **les étudiants ayant obtenu leur M1 DAST à l'UPPA** sous réserve de leur candidature dans Apoflux dans les délais de la campagne de recrutement : du 27 avril au 21 juin 2020 (délai de rigueur).

<https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>

- Pour les étudiants titulaires d'un M1 hors DAST, les candidatures en M2 se feront en ligne **à partir du 27/04/2020** à l'adresse suivante : <https://apoflux.univ-pau.fr/etudiant/>

Capacité d'accueil : 25

Date d'ouverture de la campagne de recrutement : le 27/04/2020

Date de clôture de la campagne de recrutement : le 21/06/2020

Étudiants en reprise d'études

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Date d'ouverture de la campagne de recrutement : le 27/04/2020

Date de clôture de la campagne de recrutement : le 21/06/2020

Étudiants étrangers (hors programme d'échange)

Les étudiants internationaux hors programme d'échange qui souhaitent postuler au Master DAST doivent se conformer à la procédure d'inscription en vigueur les concernant :

- * [Étudiants européens](#)
- * [Étudiants hors Union Européenne](#)

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Pré-requis nécessaires

Le Master s'adresse principalement aux étudiants titulaires d'une Licence de géographie et d'aménagement. Le recrutement d'étudiants issus de formations autres (sciences humaines et sociales, sciences juridiques, sciences politiques, etc.) est toutefois possible sur examen du dossier et entretien oral.

Critères d'examen des dossiers : qualité du dossier universitaire (CV, relevé de notes, expériences professionnelles éventuelles), pertinence du projet professionnel et adéquation de ce projet à la formation, degré de motivation du candidat.

L'admission en M1 et en M2 est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de formation.

POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat en Géographie ou en Aménagement.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Master Franco-espagnol en aménagement territorial durable

* **Objectif**

Donner aux étudiants un haut niveau de compétences dans le domaine de l'aménagement et du développement territorial durable transfrontalier.

* **Enseignements**

Les enseignements du Master 1 sont ceux du parcours DAST du Master GAED de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Pour les enseignements de Master 2, deux possibilités s'offrent aux étudiants ayant validé la première année de Master 1 DAST :

- soit suivre l'intégralité des cours du *Master en Ordenación territorial y Medioambiental* dispensé par l'université de Saragosse ;
- soit suivre les cours d'un semestre du Master 2 DAST et d'un semestre du *Master en Ordenación territorial y Medioambiental de l'Université de Saragosse*.

Quelle que soit l'option choisie, le stage, de 2 à 5 mois, demeure obligatoire et sera réalisé dans n'importe quel pays. Il fera l'objet d'un mémoire de fin d'études, lui-même obligatoire, soutenu devant un jury franco-espagnol.

La délivrance du double-diplôme sera conditionnée par l'obtention des 120 ECTS de Master GAED – parcours DAST dont 24 ECTS au moins de Master 2 devront être validés dans le *Master en Ordenación territorial y Medioambiental*.

* **Modalités d'admission**

L'admission en Master 2 franco-espagnol en aménagement territorial durable (partie française) s'adresse prioritairement aux étudiants ayant obtenu leur Master 1 DAST à l'UPPA. Le nombre de places offertes à la mobilité est limité à 5 étudiants par promotion.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de formation (article 11 de l'arrêté du 25 avril 2002).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Métiers, secteurs d'activités

Le parcours DAST vise à former principalement des chargés d'études et de mission ou de futurs chercheurs et enseignants-chercheurs dans les domaines de l'aménagement et du développement durables et du traitement des données géographiques.

Elle forme des cadres scientifiques dans des organismes de recherche, des collectivités territoriales ou des entreprises disposant d'applications ou de services de développement ayant des implications territoriales ou spatiales.

Ils travaillent dans les services de l'Etat, de ces agences, des collectivités territoriales ou de structures parapubliques (Syndicats mixtes, SEM...), de bureaux d'étude, d'organismes consulaires, d'organismes professionnels ou du secteur associatif dans un des domaines suivants :

- le développement et l'aménagement durables (en milieu urbain ou rural)
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine
- l'intervention sociale et culturelle

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#SSH

Développement durable, aménagement, société, territoire

Témoignages d'anciens, éléments de promotion de la formation

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-geographie.html>

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

CHARBONNEAU Marion
marion.charbonneau@univ-pau.fr

PUYO Jean-Yves
jean-yves.puyo@univ-pau.fr